



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-108

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 23

Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le six décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Mme Sophie FOUCAUD a été désignée comme secrétaire de séance.

Budget Principal, décisions modificatives n°3/2023

Dominique PASQUIER, adjointe, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur une décision modificative concernant la répartition des crédits budgétaires.

Section de fonctionnement :

Imputation comptable	Dépenses (€)	Recettes (€)
6336 cotisations CDG et CNFPT	+6 000.00	
6411 personnel titulaire	+24 000.00	
6413 personnel non titulaire	+10 000.00	
6451 cotisations à l'URSSAF	+12 000.00	
6454 cotisations aux ASSEDIC	+6 000.00	
6455 assurances personnel	+6 000.00	
6478 autres charges vêtements	+12 000.00	
6488 autres charges formation	+8 000.00	
022 dépenses imprévues	-20 000.00	
6574 subventions fonctionnement	-15 000.00	
66111 intérêts d'emprunt	-11 000.00	
60612 électricité	-38 000.00	
TOTAL	0	-

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte la décision modificative n°3/2023 - Budget Principal

Le Maire,
Roger GABORIEAU